



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP participe au lancement de la première émission souveraine verte française

Paris, le 25 janvier 2017 – Depuis sa création, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique déploie une politique d'investissement qui intègre le souci de promouvoir une économie plus soutenable et moins intense en carbone. C'est donc logiquement que l'ERAFP vient de participer au lancement de la première émission souveraine verte française pour un montant de 40 millions d'euros.

Conformément aux orientations fixées par le Président de la République François Hollande lors de son allocution du 25 avril 2016 à l'occasion de la 4ème Conférence environnementale, la France vient de lancer sa première obligation souveraine « verte » pour un montant de 7 milliards d'euros.

L'opération, qui a suscité une très forte demande, permettra de financer des projets d'innovation dans les transports et les énergies renouvelables ou encore de préservation de la biodiversité. L'ERAFP, en tant qu'investisseur institutionnel de long terme 100% ISR se félicite d'y avoir apporté sa contribution à hauteur de 40 millions d'euros. « Pour un acteur aussi impliqué que nous dans le financement de la transition énergétique, il est naturel de soutenir ce type d'initiative » souligne Philippe Desfossés, directeur de l'Établissement.

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 26 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et 2 milliards d'euros à investir chaque année. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr